

## BIÉLORUSSIE (BÉLARUS)

Amnesty International adopte comme prisonniers d'opinion des journalistes de télévision russes  
Index AI : EUR 49/10/97

Amnesty International a appelé aujourd'hui, 30 juillet 1997, les autorités biélorusses à libérer immédiatement et inconditionnellement les journalistes de télévision russes Pavel Cheremet, Dmitry Zavadsky et Iaroslav Ovtchinnikov, placés en détention en Biélorussie pour leurs activités professionnelles pourtant non violentes et considérés de ce fait par l'Organisation comme des prisonniers d'opinion.

« Les circonstances de leur arrestation – ainsi que les précédentes persécutions et manœuvres auxquelles se sont livrées les autorités pour tenter d'empêcher Pavel Cheremet d'effectuer des reportages sur des questions touchant la Biélorussie – laissent à penser que ces trois hommes ont été pris pour cible pour leurs seules activités de journalistes », a déclaré Amnesty International. Pavel Cheremet, responsable du bureau de l'ORT (chaîne de télévision publique russe) à Minsk, Dmitry Zavadsky, le cameraman, et Iaroslav Ovtchinnikov, le chauffeur de l'équipe, ont été appréhendés en Biélorussie le 26 juillet. Ils se trouvent actuellement dans un centre de détention temporaire situé dans la ville de Grodno et leur dossier a apparemment été confié au Comité de sûreté de l'État biélorusse (KGB).

Au cours d'une conférence de presse organisée en 1996, Pavel Cheremet aurait demandé au président Alexandre Loukachenko : « Alors à qui le tour [d'être arrêté] ? » Ce à quoi le président aurait répondu : « À vous, peut-être. »

D'après les dernières informations recueillies, deux des trois membres de l'équipe ont été officiellement inculpés aujourd'hui en vertu de l'article 80 du Code pénal biélorusse, aux termes duquel tout franchissement illégal de la frontière est passible d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à cinq ans. Aucune charge n'a encore été retenue à l'encontre du chauffeur de l'équipe, Iaroslav Ovtchinnikov.

Selon les médias locaux, à la suite de l'incarcération de l'équipe de télévision russe, le président russe, Boris Eltsine, a menacé de réviser le traité d'union signé avec la Biélorussie. Le président Eltsine se serait montré « surpris et indigné ».

### Rappel des faits

Les trois hommes ont été interpellés après avoir effectué une visite non officielle à la frontière entre la Biélorussie et la Lituanie, le 22 juillet, pour examiner la situation en matière de sécurité ; les gardes-frontières biélorusses leur avaient interdit d'effectuer cette visite.

Au cours de ce voyage, l'équipe a filmé une partie non gardée de la frontière avant de se rendre à un poste-frontière dans le but, semble-t-il, d'interviewer des gardes pour une émission de télévision. Les journalistes ont été appréhendés par ces derniers, qui ont saisi deux vidéocassettes et transmis un rapport sur cet événement. L'équipe a ensuite été relâchée, et des séquences du film qu'elle avait conservées ont été diffusées par l'ORT le jour même.

Le 26 juillet, Pavel Cheremet et Iaroslav Ovtchinnikov ont été arrêtés par des gardes-frontières à l'aéroport de Minsk, alors qu'ils revenaient de Bulgarie. Ils ont été conduits à Grodno, une ville biélorusse située non loin de la frontière lithuanienne, qui joue le rôle centre administratif régional. Ces arrestations étaient apparemment liées aux événements du 22 juillet. Dmitry Zavadsky a, quant à lui, été appréhendé à son domicile, à Minsk, le même jour.

Le 27 juillet, des fonctionnaires du KGB se sont présentés chez Pavel Cheremet munis d'un mandat de perquisition signé par le responsable du KGB en charge de la région de Grodno, Vladimir Toupik. Ils ont cependant expliqué qu'ils n'avaient pu obtenir de mandat officiel de la part du procureur, le 27 juillet étant un dimanche. Le même jour, des représentants de la loi se seraient

rendus dans les locaux de l'ORT à Minsk pour y chercher les vidéocassettes du film tourné à la frontière, bien que le personnel leur ait expliqué que leur unique copie se trouvait déjà à Moscou. Les représentants de la loi auraient alors saisi les autorisations professionnelles de Pavel Cheremet, ainsi que son passeport et des ébauches d'articles.

Au début du mois, les autorités biélorusses avaient accusé Pavel Cheremet d'avoir fait preuve de parti pris dans ses reportages, et le ministre biélorusse des Affaires étrangères lui avait retiré son accréditation. Un second journaliste, Alexandre Stoupnikov, reporter pour la chaîne de télévision russe NTV, avait fait l'objet d'accusations similaires et avait été expulsé de Biélorussie en mars dernier |

Pour obtenir de plus amples informations ou organiser une interview, veuillez contacter Soraya Bermejo, au Service de presse d'Amnesty International : 44 413 5562